



SAFETY, RESPECT
AND DIGNITY
FOR ALL

LA SÉCURITÉ,
LA DIGNITÉ
ET LE RESPECT
POUR TOUS

Rapport financier trimestriel

*Pour le trimestre terminé
le 31 décembre 2014*

Table des matières

Introduction	3
Méthode de présentation	3
Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs	4
Changements importants aux autorisations	4
Explications des écarts importants par rapport aux dépenses de l'année précédente.....	6
Risques et incertitudes.....	6
Changements importants liés au fonctionnement, au personnel et aux programmes.....	7
Mise en œuvre du Budget 2012.....	7
État des autorisations (non vérifié)	8
Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifiées)	9

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction du Service correctionnel du Canada (SCC) tel que l'exige l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu parallèlement au [Budget principal des dépenses](#), au [budgets supplémentaires des dépenses](#) et aux rapports financiers trimestriels au [30 juin 2014](#) et au [30 septembre 2014](#). Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ni d'un examen.

Le but du système correctionnel fédéral, comme le définit la loi, est de contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité, d'une part, en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines, et d'autre part, en aidant au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois (*Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, article 3). Une brève description des activités de programme peut être consultée dans la [partie II du Budget principal des dépenses](#).

Méthode de présentation

La direction a préparé le présent rapport trimestriel en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint au présent rapport inclut les autorisations de dépenser accordées au SCC par le Parlement et les autorisations utilisées par le Service, conformément au [Budget principal des dépenses](#) et au [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#) préparés pour l'exercice 2014-2015, dont les crédits ont été attribués en entier le 20 juin 2014¹ et au [Budget supplémentaire des dépenses \(B\)](#), dont les crédits ont été attribués en entier le 17 décembre 2014². Le présent rapport trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

L'autorisation préalable du Parlement est requise pour toute dépense de fonds par le gouvernement. Les autorisations sont accordées sous forme de limites annuelles, au moyen de lois de crédits, ou sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le SCC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels, lesquels font partie du processus de présentation de rapports sur le rendement ministériel. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Le SCC dispose d'un Fonds renouvelable (CORCAN) qui est compris dans les crédits législatifs figurant dans l'état des autorisations ci-joint. CORCAN est chargé de contribuer à la réinsertion sociale en toute sécurité des délinquants dans la société canadienne en fournissant des possibilités d'emploi et de formation aux délinquants incarcérés dans les établissements correctionnels fédéraux et, pendant de brèves périodes, aux délinquants mis en liberté dans la collectivité. Une autorisation permanente continue du Parlement permet à CORCAN d'effectuer des paiements à partir du Trésor afin de couvrir le

¹ Attribués par décret C.P. [2014-0837](#) et C.P. [2014-0838](#).

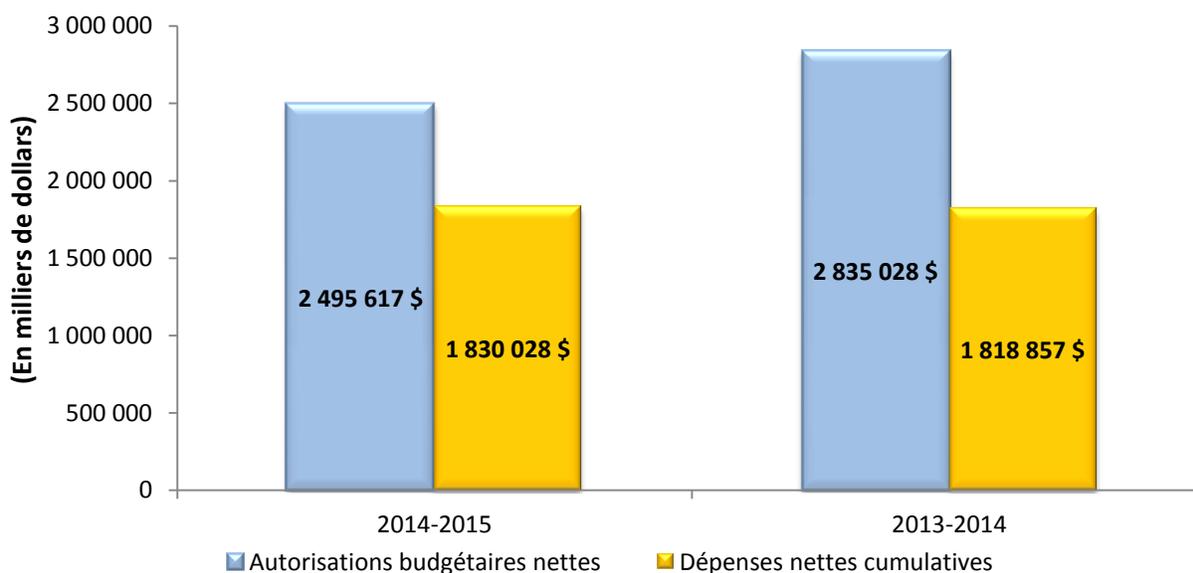
² Attribués par décret C.P. [2014-1491](#)

fonds de roulement, l'acquisition d'immobilisations et le financement temporaire des déficits d'exploitation accumulés, jusqu'à concurrence d'un montant global accumulé de 5 millions de dollars.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Le graphique ci-dessous fait la comparaison entre les autorisations budgétaires et les dépenses nettes au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 pour l'ensemble des autorisations de fonctionnement, de dépenses en capital et de dépenses législatives du SCC.

Autorisations budgétaires et dépenses nettes



Changements importants aux autorisations

Comme l'indique l'[état des autorisations](#) pour la période se terminant le 31 décembre 2014, les autorisations totales nettes du SCC ont diminué de 339,4 millions de dollars pour l'exercice en cours par rapport au dernier exercice. Cela représente une diminution de 12,0 % comparativement aux autorisations totales nettes disponibles au 31 décembre 2013.

Crédit pour dépenses de fonctionnement

Le crédit pour dépenses de fonctionnement du SCC a diminué de 144,9 millions de dollars (6,8 %) par rapport aux autorisations à la fin de décembre 2013, ce qui est attribuable au cumulatif net des changements suivants :

- Une **augmentation de 49,2 millions de dollars** relative au transfert du crédit de dépenses en capital vers le crédit de dépenses de fonctionnement en raison de la mise en œuvre de la définition commune des immobilisations, précisée dans la [Norme comptable 3.1 du Conseil du Trésor](#);
- Une **augmentation de 23,4 millions de dollars** relative aux conventions collectives;
- Une **diminution de 111,5 millions de dollars** (excluant le régime d'avantages sociaux des

employés [RASE] de 13,7 millions de dollars) relative aux épargnes annoncées dans le [Budget 2012](#) (Plan d'action économique du Canada);

- Une **diminution de 55,0 millions de dollars** en raison d'un report de fonds du budget de fonctionnement moins élevé en 2014-2015, comparativement à l'exercice précédent;
- Une **diminution de 31,0 millions de dollars** pour compenser les coûts additionnels du RASE (autorisations législatives) découlant du transfert du budget de fonctionnement non lié au personnel au budget du personnel, afin d'harmoniser le budget par rapport aux tendances historiques;
- Une **diminution de 13,9 millions de dollars** relative aux remboursements des besoins en matière de rémunération (p. ex. paiement des indemnités de départ, prestations parentales, etc.). Dans les années précédentes, les montants de financement étaient approuvés par le Secrétariat du Conseil du Trésor avant la fin du troisième trimestre, tandis qu'en 2014-2015 les fonds seront confirmés dans le quatrième trimestre; et
- Une **diminution de 6,1 millions de dollars** relative à divers rajustements.

Crédit pour dépenses en capital

Le crédit pour dépenses en capital du SCC a diminué de 199,3 millions de dollars (43,6 %) par rapport aux autorisations à la fin de décembre 2013, ce qui est attribuable au cumulatif net des changements suivants :

- Par le biais du *Plan de logement 2013-2018* du SCC, le montant du financement a été **réduit de 122,1 millions de dollars**. Tel que prévu dans le Plan, le SCC a réduit ses niveaux de référence de 125,9 millions de dollars associés au retour de fonds relié à la croissance prévue de la population carcérale qui ne s'est pas matérialisée, ainsi qu'une augmentation de 3,8 millions de dollars de fonds en capital visant à répondre aux exigences d'entretien continu des unités existantes et des unités que l'on compte ajouter dans les établissements existants;
- Une **diminution de 49,2 millions de dollars** relative au transfert du crédit de dépenses en capital vers le crédit de dépenses de fonctionnement en raison de la mise en œuvre de la définition commune des immobilisations, précisée dans la [Norme comptable 3.1 du Conseil du Trésor](#);
- Une **diminution de 23,2 millions de dollars** en raison d'un report de fonds du budget de fonctionnement moins élevé en 2014-2015, comparativement à l'exercice précédent; et
- Une **diminution de 4,8 millions de dollars** relative aux transferts de crédit à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour aider à financer des rénovations à l'École de la GRC à Regina. En 2014-2015, le SCC a transféré 5,2 million de dollars comparativement à 0,4 million de dollars en 2013-2014.

Autorisations législatives budgétaires

Les autorisations législatives budgétaires du SCC ont **augmenté de 4,8 millions de dollars**, principalement en raison de l'augmentation nette des coûts du RASE découlant du changement aux coûts touchant au personnel tel qu'indiqué ci-dessus.

Explications des écarts importants par rapport aux dépenses de l'année précédente

Comparativement au dernier exercice, le total des dépenses budgétaires nettes depuis le début de l'exercice a augmenté de 11,1 millions de dollars (0,6 %) en raison de multiples facteurs :

- Une augmentation des dépenses liées au personnel principalement relative à la liquidation dans le premier trimestre de l'indemnité de départ à la suite de la signature de la convention collective avec le Syndicat des agents correctionnels du Canada;
- Une augmentation des dépenses liées aux autres subventions et paiements relative à un paiement unique de transition de 51,6 millions de dollars pour le paiement des arriérés de salaire par le gouvernement du Canada; et
- Une diminution des dépenses liées à l'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages relative à l'achèvement de plusieurs nouvelles unités résidentielles l'année précédente.

Pour la même comparaison, le total des dépenses budgétaires nettes au troisième trimestre terminé le 31 décembre 2014 a diminué de 64,7 millions de dollars (10,0 %). La diminution nette est due principalement aux raisons suivantes :

- Une diminution des dépenses liées à l'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages relative à l'achèvement de plusieurs nouvelles unités résidentielles l'année précédente; et
- Une diminution des dépenses liées au personnel principalement due à la baisse du nombre des heures supplémentaires comparativement à la même période de l'exercice précédent.

(En millions de dollars)

Dépenses ministérielles budgétaires	Dépenses cumulatives	Dépenses trimestrielles
Dépenses budgétaires nettes totales 2013-2014	1 818,9	646,9
Dépenses budgétaires nettes totales 2014-2015	1 830,0	582,2
Variation	11,1	(64,7)
Explication des variations par article courant		
• Personnel ³	80,4	(13,1)
• Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages ⁴	(111,9)	(46,2)
• Autres subventions et paiements ³	48,6	1,8
• Autre	(6,0)	(7,2)
Total	11,1	(64,7)

Risques et incertitudes

Le [Rapport sur les plans et les priorités \(RPP\)](#) du SCC explique l'environnement de risque actuel et les secteurs de risque clés pouvant affecter la réalisation de ses résultats stratégiques.

Dans le discours du Trône de 2013, le gouvernement du Canada a annoncé un gel du budget global de fonctionnement du gouvernement fédéral. Le SCC devra donc financer à l'interne les augmentations de

³ Ces variations expliquent essentiellement l'augmentation des dépenses au crédit 1 – dépenses de fonctionnement telles que présentées dans l'état des autorisations.

⁴ Ces variations expliquent essentiellement la diminution des dépenses au crédit 5 – dépenses en capital telles que présentées dans l'état des autorisations.

salaires découlant des conventions collectives qui entrent en vigueur durant la période de gel (2014-2015 et 2015-2016) ainsi que les répercussions que ces rajustements auront par la suite. Le SCC poursuit l'examen de ses activités en réaction aux contraintes budgétaires imposées par le gel du budget de fonctionnement.

Changements importants liés au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a eu aucun changement important touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes au cours du troisième trimestre de 2014-2015.

Mise en œuvre du Budget 2012

La présente section donne un aperçu des mesures d'économie annoncées dans le [Budget 2012](#), qui sont mises en œuvre afin de réorienter les activités du gouvernement et l'exécution des programmes, de faciliter les rapports des Canadiens et des entreprises avec l'appareil gouvernemental et de moderniser et réduire les services administratifs.

Le SCC contribue à appuyer le retour à l'équilibre budgétaire prôné par le gouvernement fédéral, réduire le déficit et respecter les engagements pris à l'égard des Canadiens. Selon ce qui a été annoncé dans le [Budget 2012](#), le SCC réalisera des économies de 85,5 millions de dollars en 2012-2013, de 170,2 millions de dollars en 2013-2014 et de 295,4 millions de dollars d'ici 2014-2015. L'organisation a réalisé ces économies en poursuivant la mise en œuvre de mesures qui permettent d'accroître la responsabilisation des délinquants, d'améliorer l'efficacité des processus administratifs, de rationaliser les activités et la prestation des programmes et de fermer trois établissements (le Pénitencier de Kingston et le Centre régional de traitement en Ontario, ainsi que l'Établissement Leclerc au Québec, ont tous fermé leurs portes en septembre 2013). Malgré certains retards dans la mise en œuvre de quelques initiatives, des stratégies d'atténuation provisoires ont été appliquées pour réaliser les économies prévues.

Les initiatives découlant du [Budget 2012](#) permettront au SCC de concentrer davantage ses ressources sur ses grandes priorités et sur son principal mandat, tout en lui permettant de continuer à obtenir d'excellents résultats en matière de sécurité publique pour les Canadiens.

Approbatons des cadres supérieurs

Signé par :
Don Head, Commissaire
Ottawa, Canada
Le 16 février 2015

Signé par :
Liette Dumas-Sluyter, CPA, CMA
Dirigeante principale des finances

État des autorisations (non vérifié)

	Exercice 2014-2015			Exercice 2013-2014		
	Totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	1 998 525	463 054	1 536 007	2 143 426	481 611	1 409 539
Crédit 5 – Dépenses en capital	257 579	55 916	111 231	456 921	101 965	227 138
Autorisations législatives budgétaires						
CORCAN Dépenses brutes	88 829	19 060	54 898	87 201	20 416	58 005
CORCAN Revenus bruts	(88 829)	(15 746)	(50 803)	(87 201)	(15 901)	(51 214)
CORCAN Dépenses nettes (revenus)	-	3 314	4 095	-	4 515	6 791
Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	237 417	59 353	178 063	233 117	58 279	174 837
Remboursement de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	-	4	32	-	-	-
Dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 096	598	600	1 564	552	552
Autorisations budgétaires totales	2 495 617	582 239	1 830 028	2 835 028	646 922	1 818 857
Autorisations non budgétaires	45	-	-	43	-	-
Autorisations totales	2 495 662	582 239	1 830 028	2 835 071	646 922	1 818 857

De l'information supplémentaire est fournie à la page suivante.

* N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifiées)

	<i>Exercice 2014-2015</i>			<i>Exercice 2013-2014</i>		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Dépenses						
Personnel	1 802 660	417 541	1 358 673	1 750 651	430 678	1 278 307
Transports et communications	28 861	6 165	17 165	59 715	8 596	21 269
Information	710	170	429	1 931	223	534
Services professionnels et spéciaux	271 272	73 087	198 939	355 914	76 949	201 960
Location	17 354	4 800	14 672	16 847	5 658	13 994
Réparation et entretien	19 485	5 841	12 664	46 326	6 778	14 833
Services publics, fournitures et approvisionnements	106 775	29 176	79 755	149 888	29 032	78 161
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages*	242 998	42 460	85 596	382 101	88 622	197 546
Acquisition de matériel et d'outillage*	16 677	8 792	17 751	76 384	8 164	16 909
Paiements de transfert	4 982	167	290	957	114	265
Autres subventions et paiements	72 672	9 786	94 897	81 515	8 009	46 293
Dépenses budgétaires brutes totales	2 584 446	597 985	1 880 831	2 922 229	662 823	1 870 071
Moins les revenus après dépenses						
CORCAN	(88 829)	(15 746)	(50 803)	(87 201)	(15 901)	(51 214)
Dépenses budgétaires nettes totales	2 495 617	582 239	1 830 028	2 835 028	646 922	1 818 857

*Ces dépenses sont principalement des dépenses du crédit 5 (dépenses en capital).